

Les menhirs : de corcelles sur concise, Bonvillars et Grandson

Autor(en): **Criblet, G.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles**

Band (Jahr): **31 (1895)**

Heft 118

PDF erstellt am: **12.03.2016**

Persistenter Link: <http://dx.doi.org/10.5169/seals-264370>

Nutzungsbedingungen

Mit dem Zugriff auf den vorliegenden Inhalt gelten die Nutzungsbedingungen als akzeptiert. Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die angebotenen Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungshinweisen und unter deren Einhaltung weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LES MENHIRS

DE CORCELLES SUR CONCISE, BONVILLARS ET GRANDSON

Communication présentée

*à l'Assemblée générale de la Société vaudoise des sciences naturelles,
à Grandson, le 22 juin 1895*

par **G. CRIBLET**, ingénieur.

Tout ce qui touche aux origines et aux souvenirs des premiers peuples ne saurait nous laisser indifférents, surtout lorsqu'il s'agit du coin de terre où nous vivons et où reposent nos ancêtres.

Quand, encore enfant, nous nous rendions au village de Bonvillars, nous regardions avec une curiosité naïve la pierre debout, plantée au milieu des vignes qui bordent la route, à environ 100 mètres de l'ancienne maison seigneuriale appelée « La Cour ».

Si nous demandions à un habitant de la contrée ce que signifiait ce monolithe, la réponse était invariablement celle-ci : « Après la bataille de Grandson, les Suisses l'ont érigé en commémoration de leur victoire sur Charles-le-Téméraire » ; et tout était dit.

La légende s'est transmise ainsi de génération en génération, soigneusement entretenue.

En consultant le Dictionnaire historique du canton de Vaud, par MM. D. Martignier et Aymon de Crousaz, édité en 1867, nous y trouvons, à l'article Bonvillars, le renseignement suivant : « *Curiosité* : A 250 pas environ de l'ancienne maison seigneuriale, on voit encore une grande pierre granitique dressée, dont l'érection est attribuée aux Suisses, après leur victoire de Grandson. Quelques personnes veulent y voir une pierre druidique, mais, dans la même contrée, près de Corcelles, on voit trois autres pierres de même nature et dressées, qui portent des empreintes d'exploitation faites avec des outils que les Druides n'ont pas dû connaître. »

Concernant les pierres de Corcelles sur Concise, le même dictionnaire dit ceci :

« Entre ce village et la montagne, au milieu d'un petit vallon qui les sépare, on voit trois grands blocs de granit, de forme pyramidale, plantés dans la terre, de la hauteur de 10 pieds environ, formant ensemble un triangle isocèle. On a longtemps attribué ce monument au temps de la guerre de Bourgogne. Les uns voulaient y voir la désignation du lieu qu'avait occupé la tente du duc de Bourgogne; d'autres, avec plus de raison peut-être, un trophée élevé par les Suisses après la victoire de Grandson et destiné à rappeler le souvenir de quelque épisode important de cette mémorable journée.

» De nos jours, les hommes qui se sont passionnés pour l'étude des temps antéhistoriques veulent y voir un *menhir*. Cette opinion soulève pourtant contre elle une objection grave : c'est que ces pierres ont été exploitées avec des instruments dont elles portent encore les marques et que les Druides n'ont pas dû connaître. »

D'autre part, les suppléments de cet ouvrage, parus en 1886 et 1887, sous les auspices de M. le Dr Brière et de M. G. Favey, président de la Société d'histoire de la Suisse romande, rectifient l'erreur commise dans les termes que voici, pour Bonvillars :

« La pierre dressée qu'on remarque près de la Cour de Bonvillars, et qui est considérée souvent comme un monument commémoratif de la bataille de Grandson, est en réalité un menhir, tout comme les pierres du même genre qu'on retrouve à Corcelles. »

Pour Corcelles :

« Les pierres levées qu'on voit à quelque distance du village sont réellement des menhirs et non un souvenir de la bataille de Grandson. Ces blocs de granit étaient primitivement au nombre de quatre; l'un d'eux avait déjà disparu à la fin du siècle dernier; mais, en 1843, M. de Meuron, propriétaire du château de Corcelles, fit replacer une nouvelle pierre à la place de celle qui avait été enlevée; ces travaux ont pu faire croire que les pyramides, comme on les nomme dans la contrée, n'étaient pas des menhirs, à cause des traces d'instruments modernes qu'on y remarquait. Les quatre blocs ont la forme d'un parallélogramme orienté du nord au sud.

» Il existe une série de monuments semblables au pied de la

montagne, de Bonvillars à Bevaix, tous placés à peu près à la même distance du lac. »

Bien que cette question semble au premier abord toucher seulement au domaine de l'histoire, nous la considérons comme très intéressante au point de vue de l'archéologie préhistorique, de la contribution qu'elle peut apporter à l'étude du transport des blocs erratiques et des migrations des premiers habitants, des Autochtones du nord du canton, si intéressant déjà par ses importantes stations lacustres.

Depuis bien des années, nous ne nous étions plus occupé des monuments mégalithiques, lorsqu'une trouvaille inattendue vint de nouveau attirer notre attention.

En défonçant son champ, vers la fin du mois de mai dernier, lieu dit aux Echatelards, à quelques mètres de la nouvelle route de Grandson à Fiez, M. Jules Dizerens, agriculteur, mit à nu une énorme pierre couchée, recouverte d'environ 0^m50 de terre. Ayant déjà travaillé pour nous à des fouilles lacustres de l'âge de la pierre, il soupçonna de suite qu'il n'avait pas mis la main sur un vulgaire caillou et nous fit part de sa découverte. — Au premier coup d'œil, il ne fut pas difficile d'affirmer qu'il avait trouvé un menhir renversé des temps préhistoriques.

Grâce à l'obligeance de M. Auguste Vautier, notre collègue de Grandson de la Société vaudoise des sciences naturelles, amateur expérimenté, nous avons pris des photographies des menhirs de Corcelles, Bonvillars et Grandson, épreuves qui sont aujourd'hui sous vos yeux.

M. le professeur Renévier, directeur du musée géologique, auquel nous avons demandé des renseignements sur le gisement probable et la nature minéralogique de ces pierres, a bien voulu nous répondre comme suit :

« Vos trois échantillons de roche sont des schistes cristallins du Valais. Le fragment du menhir de Bonvillars est un micaschiste à Biotite. Celui de Grandson est un schiste métamorphique talqueux et amphibolique, dans lequel on voit très bien des fragments de quartz. C'est évidemment une roche clastique, peut-être du houiller métamorphique.

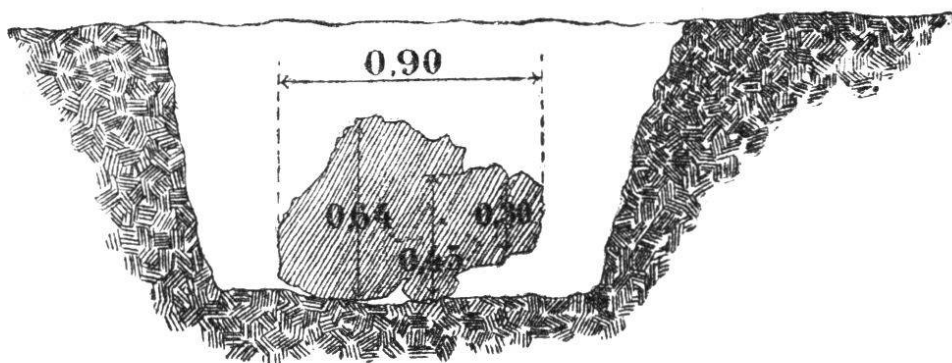
» Celui de Corcelles, enfin, est un caillou de quartzite grenu, qui porte encore les traces du micaschiste dans lequel il était contenu.

» On ne peut pas dire de quel côté de la vallée du Rhône, ni

de quel point du Valais ils proviennent, car depuis Collonges en amont, on trouve beaucoup de schistes cristallins semblables, tantôt d'un côté, tantôt de l'autre de la vallée et dans les vallées latérales. »

Les conclusions de notre savant géologue confirment notre première manière de voir, qui était aussi celle de M. le président Gander. Comme il n'est pas soutenable que ces énormes blocs de pierre aient été transportés depuis le Valais par les hommes de ces âges si lointains, il nous semble naturel de les classer dans la grande catégorie des blocs erratiques, avec les granits, dont le Jura était couvert, il y a encore quelque trente ans, avant leur utilisation dans la construction des bâtiments.

Par une singulière coïncidence, le 23 mai 1895, jour dit « de l'Ascension », nous avons pris un croquis du menhir couché de Grandson, aux Echatelards, et relevé les dimensions principales du vénérable monolithe. La longueur totale est de 3^m40, le diamètre maximum à la base de 0^m90, celui aux $\frac{3}{5}$ environ de la même base, 1^m10, et au sommet de 0^m50. Le poids est d'environ 2300 à 2400 kilos le mètre cube, ce qui donne pour l'ensemble du monument près de 3000 kilos, soit 60 quintaux. Nous donnons ci-dessous à l'échelle du $\frac{1}{40}$ la base du menhir.



Il est placé au point culminant, entre la route de Neuchâtel à Yverdon et le vallon de l'Arnon, à la cote approximative de 495 mètres au-dessus du niveau de la mer.

De ce point, on domine le lac et la vue est très étendue de tous les côtés de l'horizon. Nous y reviendrons.

Causons maintenant du menhir de Bonvillars. Placé à proximité immédiate de l'ancienne demeure seigneuriale, où l'on voit encore aujourd'hui la fenêtre de la chambre dite « du duc de

Bourgogne », il n'est pas surprenant qu'on l'ait pris pour une pierre commémorative de cette épopée guerrière.

Comment les soldats du Téméraire, déjà poursuivis par les Suisses, avides du butin luxueux qui excitait leur cupidité, auraient-ils pu laisser à nos Confédérés de l'époque le temps d'ériger un monument d'un si grand volume ?

En effet, la chose paraît impossible dans de pareilles circonstances. Le menhir de Bonvillars (nous ne craignons pas de l'appeler ainsi) a une hauteur de 2^m89 au-dessus du sol des belles vignes communales où il se trouve majestueusement dressé.

La largeur à la base est de 1^m20 et 0^m95; au milieu de la hauteur, de 0^m90, et au sommet de 0^m80. Les habitants de Bonvillars prétendent que la pierre est enterrée dans le sol d'autant que sa hauteur visible. Nous n'avons pu vérifier le fait; mais, certainement, la longueur totale du monolithe ne doit pas être inférieure à 4 mètres.

Aucune trace d'outil humain en métal n'y a laissé son empreinte; on la chercherait vainement; les siècles seuls ont consacré sa haute antiquité par l'usure des surfaces et la mousse qui les recouvre.

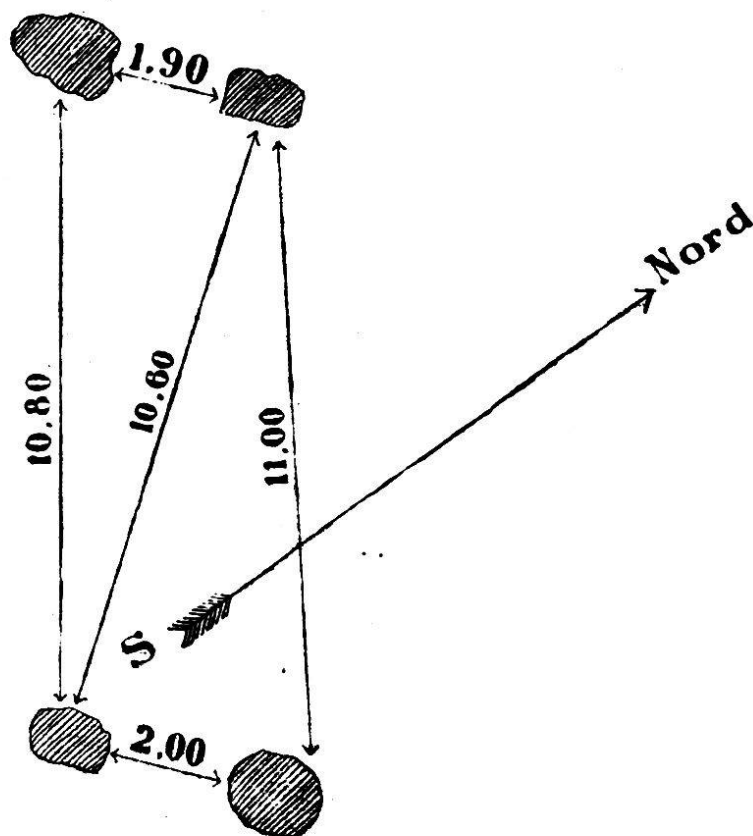
Nous avons reproduit plus haut les articles du Dictionnaire historique du canton de Vaud et de ses suppléments, relatifs aux quatre pierres de Corcelles; elles sont bien disposées de façon à former un rectangle, mais l'orientation de ce dernier n'est pas du nord au sud; c'est du nord-ouest au sud-est; tandis que les deux diagonales se dirigent, l'une de l'ouest à l'est et l'autre du nord au sud.

C'est le menhir de l'ouest qui a été remplacé en 1843 par M. de Meuron. On remarque parfaitement les traces des coins dont les ouvriers se sont servis pour le séparer du bloc erratique en granit à grain grossier dont il faisait partie. La hauteur du menhir nord est de 2^m30 au-dessus du sol. Grâce au croquis qui suit et à la photographie, on peut facilement se rendre compte de l'ensemble.

L'altitude des quatre pierres est de 475 mètres environ; celle de Bonvillars est la même, tandis que le menhir de Grandson se trouve seulement d'une vingtaine de mètres plus élevé.

Chose assez curieuse, les monuments de Corcelles se trouvent à proximité immédiate de la grande route stratégique romaine, *la via d'Etraz*; le même fait se reproduit pour les menhirs de

Bonvillars et de Grandson. Bonvillars fut, du reste, une localité habitée des Romains, attirés sans doute par l'existence de la belle source néocomienne qui alimente le village au moyen de pompes élévatoires établies en 1889.



A Corcelles, nous remarquons de plus, comme le montre la photographie de M. Vautier, que les deux pierres debout sud et est sont moins élevées que celles nord et est. Il y a là, en réduction, ce même caractère propre aux alignements des mégalithes les plus célèbres, tels que ceux du Menec-Vras, Kermario, Kerlescan, près de Carnac, dans le Morbihan.

Maintenant, avant d'exprimer notre opinion personnelle à l'égard de ces monuments mystérieux, nous emprunterons à deux archéologues bien connus, MM. Henri du Cleuziou et le marquis de Nadaillac, quelques considérations d'ordre général.

Voici ce qu'en dit ce dernier :

« Parmi les témoins de ce passé encore si peu connu qui fait l'objet de notre étude, les mégalithes sont probablement les plus intéressants. Des côtes de l'Atlantique aux montagnes de l'Oural, des frontières de la Russie à l'Océan pacifique, des steppes

de la Sibérie aux plaines de l'Hindoustan, ces monuments se dressent devant nous avec la même forme caractéristique, la même apparence, les mêmes procédés de construction. Il y a là un fait considérable dans l'histoire de l'humanité primitive, et à quelque point de vue que l'on se place, il est difficile d'en méconnaître l'importance.

» Quelle est l'antiquité des mégalithes ? Ont-ils été érigés par la même race, perpétuant ainsi dans le monde entier ses traditions ? Étaient-ils les temples de ses dieux ? les tombeaux de ses aïeux ? Le peuple qui les élevait venait-il de l'orient ou était-il parti du nord pour se diriger vers les chaudes régions du sud ? Ces questions, d'autres encore, sont vivement discutées. Aucune, dans l'état actuel de nos connaissances, n'est susceptible d'une solution absolument satisfaisante.

» On s'est beaucoup préoccupé de l'orientation des mégalithes ; elle pourrait, en effet, jeter un certain jour sur leur origine et sur le but des constructeurs. Mais il est évident qu'aucune loi générale n'a jamais existé. Les dolmens du Morbihan sont, il est vrai, presque toujours orientés à l'est, sans doute comme un hommage au soleil se levant dans sa splendeur ; mais il n'en est plus ainsi dans le Finistère et les dolmens de Kervinon et Kervardel, par exemple, sont orientés du nord au sud.

» Quelles que soient les difficultés, il est déjà possible d'arriver à certaines conclusions. On ne saurait associer les mégalithes à aucun des cultes connus de l'antiquité. Ils n'ont jamais été élevés en l'honneur d'Odin ni d'Osiris, d'Astarté ni d'Athéné, des dieux phéniciens ou égyptiens, grecs ou romains ; leur érection semble n'avoir eu qu'un but, celui d'honorer les morts. Nous pouvons aussi renfermer la période de leur construction entre deux limites extrêmes. Nous ne rencontrons sous aucun d'entre eux les débris du grand ours ou du renne, encore moins ceux du mammoth et du rhinocéros ; on y trouve au contraire les ossements des animaux caractéristiques de l'époque néolithique. C'est donc à cette époque qu'il faut faire remonter les plus anciens parmi ces mystérieux monuments. Leur érection s'est poursuivie durant les temps intermédiaires entre la pierre et le bronze, durant l'âge de bronze et durant l'âge de fer ; elle s'est même continuée exceptionnellement pendant les premiers siècles de l'ère chrétienne.

» Nous ne pouvons cependant omettre une objection sérieuse. Les historiens romains, si exacts dans leur description des Gau-

les, de la Grande-Bretagne, de la Germanie, sont muets sur les monuments de pierre. César assista au combat de sa flotte contre celle des Vénètes dans la mer du Morbihan ; si les pierres de Carnac avaient été debout, comment n'auraient-elles pas frappé le grand capitaine ?

» Il est donc permis de croire que ces monuments frustes et grossiers étaient dédaignés par des générations qui ne savaient ni pénétrer leurs secrets, ni comprendre leur importance.

» Une voie romaine passe auprès d'Avebury (Angleterre) (les mégalithes d'Avebury forment un cromlech, soit menhirs plantés en cercle); contrairement à l'usage habituel de ces fiers conquérants, elle se détournait pour éviter le tumulus. Ces preuves sont décisives; elles permettent d'affirmer qu'en France et en Angleterre, tout au moins, le plus grand nombre des mégalithes existait avant la venue des Romains.

» Si nous parvenons à aboutir à quelques conclusions sur l'âge des mégalithes, la tâche est bien autrement difficile quand nous cherchons à connaître la race à laquelle appartenaient les constructeurs. Une première question se pose : ces monuments sont-ils dus à une race unique ? L'hypothèse contraire a été longtemps fort à la mode. M. Cartailhac, entre autres, se rangeait à cette opinion.

» Les monuments de pierres, disait un autre archéologue (M. Worsaae), ne sont-ils pas le produit du développement progressif d'une civilisation s'étendant de proche en proche, plutôt que l'œuvre d'un peuple unique, voyageant à travers les vieilles populations primitives, et conservant partout ses mœurs, ses habitudes propres, sans rien emprunter à ses hôtes ? Pour Broca, la similitude des dolmens de l'Europe, de l'Afrique et même de l'Amérique ne prouve qu'une chose, la similitude des aspirations et des facultés de l'homme. Dans tous les temps et dans tous les pays, les hommes ont cherché pour leurs monuments non seulement la durée, mais aussi l'expression de la force et de la puissance. C'est dans ce but qu'ils élevaient les menhirs, qu'ils choisissaient pour leurs mégalithes des pierres énormes.

» Nous pourrions aussi ajouter une remarque plus générale : les pays où les mégalithes existent abondent en granit, en grès ou en silex; d'autres pays ne possèdent que du calcaire, souvent très friable; leurs monuments, s'ils ont jamais été érigés, ont été plus facilement détruits et leurs ruines elles-mêmes ont pu disparaître sans laisser de traces.

» En résumé, pour d'éminents savants, des peuples nombreux ont été dans l'usage d'élever des mégalithes variés à l'infini selon le génie ou les relations de chaque race, selon la nature du sol ou des matériaux à la disposition des constructeurs. Tous cependant se rattachent au même type et témoignent d'une influence générale qui s'est répandue à partir d'une certaine époque dans le monde entier. »

Nous citons maintenant quelques passages de M. Henri du Cleuziou :

« A la fin de l'époque quaternaire, une révolution colossale eut lieu dans nos contrées. Nous trouvons à ce moment, dit M. de Mortillet, les traces irréfutables de l'invasion chez nous d'une civilisation importée de toutes pièces, s'installant en maîtresse, sans aucun lien avec celle qui l'avait précédée, se substituant complètement à elle, s'impatronisant de force, l'invasion de la *pierre polie*.

» C'est, à partir de cet instant, progrès immense, que toutes les haches sculptées, les lances taillées, les poignards en silex, les harpons barbelés, les lames étroites, les pointes aiguës, furent remplacés par un seul objet, fin, délicat, reconnaissable entre tous, le *Celtæ de jade*, outil sacré, conservé comme tel dans la mémoire de tous les peuples, sous le nom de *Céraunie*, de pierre céleste, de pierre de foudre.

» Mais ce jade, dont on ne trouve aucun gisement dans nos pays, d'où venait-il ? — D'un point inconnu, de l'extrême Orient. »

En jetant un coup d'œil sur la carte de la distribution des dolmens dans le monde (de M. Adrien de Mortillet), on se prend à rêver. La marche de cette civilisation de la pierre polie s'y trouve nettement indiquée, depuis son point de départ jusqu'à son point d'arrivée.

« ... Les émigrants des pays du soleil arrivent d'un saut à tous les finistères, le finistère de Galice, le finistère de Gaule, le finistère de Cornouaille insulaire, le finistère d'Irlande, le finistère de Danemark, et sur toutes ces pointes ils dressent leurs obélisques.

» D'où sortaient ces nouveaux venus ? La science moderne a essayé de prouver qu'ils arrivaient directement de la Lémurie.

» Il paraît aujourd'hui démontré qu'il exista jadis, au sud de l'Asie actuelle, une vaste contrée actuellement submergée par

l'Océan indien, continent énorme que l'Anglais Sclater a appelé *Lémurie*, à cause des Prosimiens qui, d'après lui, y habitaient.

» Là fut le vrai berceau de l'homme de la période actuelle ; c'est de là que le jade, affectant partout la forme consacrée du *Celtæ*, terme qui n'a aucun rapport avec le nom des Celtes, mais signifie simplement ciseau ; c'est de là que le jade se répandit en Afrique méridionale, en Océanie, dans les îles de l'Océan pacifique, au sud de l'Himalaya, d'où le transportèrent en Europe les émigrants de la période néolithique.

» La civilisation, déjà puissante, des Lémuriens a bien pu s'arrêter aussi en Océanie, en Afrique et ailleurs, et rester aujourd'hui ce qu'elle fut autrefois.

» Quand s'opéra la disparition de ce continent fantastique ? Ce que l'observation des faits nous laisse entrevoir clairement, c'est que, au moment de ce cataclysme, l'Inde fut envahie, comme la France des Pyrénées, à l'époque du retrait de l'Atlantique, par des réfugiés innombrables, chassés par la force des choses de leur terre, engloutie pour toujours. Les peuples qui habitaient déjà ces contrées, refoulés vers le nord, se mirent en marche alors avec leurs outils, leurs bestiaux, leurs familles. Ce sont eux qui peuplèrent l'Europe presque entièrement. Mais l'invasion se fit sans secousse et sans batailles ; les laboureurs ne sont pas des guerriers. Ils transformèrent simplement les contrées envahies par eux en les cultivant à mesure, et l'introduction de la pierre polie chez nos lacustres, la présence du jade dans nos finistères s'expliquent de la sorte avec une lucidité parfaite.

» M. Louis Galles, qui avait déjà si victorieusement prouvé que les dolmens n'avaient jamais pu être des tables à sacrifices, mais ne devaient être considérés que comme des grottes enfouies sous des montagnes factices, dit : « Les menhirs, quoique » différents des dolmens par la forme, ne sont avec eux qu'une » seule et même chose pour la destination ; soit isolés, soit en » nombre plus ou moins grand, ils ne constituent qu'un seul » genre de monuments : des tombeaux ! »

» Le menhir tout seul n'avait point d'autre signification... C'était l'aspiration rudement indiquée d'une fécondation éternelle, *Ker veatou*, vivant, à toujours, comme dit la pierre de Saint-Renan, comme crie le granit de Louqsor. Le mot d'une race, ivre d'immortalité. »

Nous terminerons cette modeste étude en vous communiquant

les réflexions que nous a suggérées la découverte du menhir de M. Jules Dizerens.

Avant de nous être occupé quelque peu de recherches lacustres aux deux stations de l'âge de la pierre taillée, situées entre Grandson et Corcelettes, nous étions, comme bien d'autres, dans le doute le plus complet à l'égard des pierres levées de Corcelles et Bonvillars.

Mais, depuis la mise à jour du menhir couché de Grandson, ce doute a disparu. Les monolithes dont nous parlons sont réellement des menhirs. Comparez les trois photographies exécutées par M. Auguste Vautier ; la similitude des formes y est éloquente. Les dimensions sont presque les mêmes, la nature des roches est aussi à peu près identique. La ressemblance de leurs profils avec ceux du Finistère et du Morbihan est complète.

La principale objection que l'on pourra opposer à cette affirmation est leur proximité de la voie romaine, la *via d'Etraz* et du chemin parcouru par l'armée de Charles de Bourgogne au commencement de mars 1476.

On nous dira : Pourquoi les légionnaires de César ne les ont-ils pas renversés ? Voici ce qu'il est permis de supposer : Les menhirs ne leur portaient probablement pas ombrage, puisqu'ils avaient déjà dû en rencontrer sur leur chemin, à la conquête de l'Helvétie et de la Gaule ; guerriers avant tout, ils considéraient peut-être les pierres levées comme des jalons semés sur le parcours de la *via d'Etraz*, et qui pouvaient leur être utiles. On ne comprendrait guère l'intérêt qu'ils auraient eu à les renverser, étant plutôt constructeurs que démolisseurs ; et, du reste, comment tirer parti de ces schistes cristallins à grain grossier du Valais pour en sortir les moellons réguliers et de petites dimensions qui sont un des cachets des édifices romains dont les vestiges existent en Suisse, un peu partout, et particulièrement à Aventicum ?

Quant à la possibilité de l'érection des menhirs du district de Grandson par les Suisses bataillant avec le duc de Bourgogne, nous n'y reviendrons pas.

Reste une dernière supposition : Sont-ce des monuments druidiques ?

Ceux qui se sont occupés de fouilles et de collections lacustres sont frappés dès le premier abord de la différence énorme qui existe entre les palafittes de l'âge de la pierre taillée et celles

de la pierre polie, associée au bronze, tant au point de vue de l'étendue de ces dernières, bâties sur pilotis équarris, qu'à celui de l'importance et du perfectionnement surprenant de l'outillage dont disposaient les populations de l'époque néolithique.

Il ne semble pas plausible que le peuple qui a planté les premiers pilotis près de Grandson, pieux cylindriques en sapin, la plupart du temps consolidés seulement par un enrochement, *une tènevière*, formée de cailloux de la grève, soit le même qui a édifié les palafittes de Corcelettes, poussées beaucoup plus avant dans le lac. Là, l'outillage s'est transformé comme sous l'effet d'une baguette magique; le bronze domine subitement; la pierre finement polie, les poteries aux formes déjà artistiques et délicates, attestent d'une manière évidente l'invasion pacifique et civilisatrice d'une nouvelle race, race de laboureurs, de beaucoup plus avancée que celle des autochtones de la pierre taillée. Pour expliquer la présence dans les palafittes d'ateliers de fondeurs, de potiers, d'objets de luxe, peut-on raisonnablement invoquer des relations commerciales régulières entre notre pays et l'Asie en ces temps si reculés? Nous ne le croyons pas. Les premiers habitants de nos palafittes, dont le renne était une des principales ressources, ont dû suivre cet utile serviteur dans ses migrations vers le nord, tout comme les Helvètes sont partis en Gaule. Cette migration vers le nord a pu se produire après l'arrivée des peuplades venant d'Asie, preuve en soit le fait que l'on trouve souvent dans les stations lacustres l'âge du bronze associé à celui de la pierre et se complétant l'un par l'autre.

D'autre part, on a retrouvé très rarement des tombeaux à proximité des palafittes dans notre contrée, où Auvernier a fait exception. Nous sommes d'accord avec M. de Nadaillac que les premiers menhirs ont été érigés à la fin de la période de la pierre polie et probablement en plus grand nombre durant le bel âge du bronze. Or, en ces temps-là, les druides, auxquels on donne peut-être plus d'importance qu'ils n'en avaient réellement, ne devaient pas encore former le clergé de ces âges si lointains. Les cités lacustres étaient des tribus, des communautés où les cérémonies religieuses devaient se célébrer par la famille, sans l'intervention du prêtre, ni du gui sacré, ni des sacrifices humains. Le druidisme, comme clergé et comme guérisseur, a dû s'implanter et dominer beaucoup plus tard, puisque César en parle dans ses Commentaires, et s'en est servi dans sa lutte contre Vercingétorix.

Nous ne pensons donc pas que l'érection des menhirs puisse être attribuée à l'époque des druides,

Dans le canton de Vaud, nous ignorons s'il existe d'autres pierres levées que celles du district de Grandson. Il en reste, peut-être, couchées, comme le monolithe des « Echatelards ».

D'autres ont pu être détruites et utilisées comme pierres à bâtir.

Sauf les menhirs de Corcelles, placés dans un charmant val-lon, au pied des derniers contreforts du Jura, ceux de Bonvil-lars et Grandson, ainsi que l'indiquent les photographies, sont et étaient dressés au sommet de monticules, d'où l'on jouit d'un panorama magnifique.

Nous avons cherché à interroger ces témoins muets des civili-sations primitives disparues; ils sont dignes de notre respect. Si nous pénétrons dans les cimetières de toutes les villes et de tous les villages actuels, qu'y voyons-nous : des dolmens, des aligne-ments, des cromlechs, sous forme d'entourages de tombes et des menhirs.

Les dolmens et les menhirs, sous une forme plus grossière et plus grandiose que nos tombes d'aujourd'hui, devaient être des monuments destinés à perpétuer le souvenir des morts illustres et à affirmer la croyance de toute une race à l'immortalité.

Grandson, juin 1895.

UN GISEMENT DE FOSSILES

au-dessus de Grandevent et quelques erratiques du haut Jura

par **S. GANDER**

L'année dernière, j'appris par un maçon chargé de la répa-ration d'un chemin de forêt au-dessus de Grandevent, qu'à l'en-droit où il avait fait ce travail se trouvaient des fossiles en abondance.

Sachant combien il faut souvent chercher pour découvrir un de ces gisements, malgré leur affleurement fréquent sur le ver-sant S.-E. de notre Jura, je me rendis à l'endroit indiqué. Il y a là, en effet, et en grande abondance, des représentants de la faune du purbeckien : beaucoup de térébratules faciles à ex-